

# L'UDAF ET VOUS

LA LETTRE D'INFORMATION DE L'UDAF  
DE LA LOIRE POUR SES USAGERS

JUIN 2024 - N°15

Afin de faciliter votre quotidien, vos démarches administratives, vos recherches d'informations sur tous sujets, l'Udaf de la Loire a développé des dispositifs et des lieux d'informations et d'accompagnements, pour vous renseigner.

Vous découvrirez dans cette lettre « Espace Tribu 42 », un site 100% ligérien pour connaître à côté de chez vous, les associations ou les institutions pouvant faciliter votre quotidien. En trois clics, vous aurez la nouvelle version des Pages Jaunes, pour les associations ! En cas de difficulté, nos agents « Maison De la Famille » restent à votre disposition et à votre écoute.

Nous en profitons pour vous souhaiter d'excellentes vacances estivales !

Bertrand VIALATTE,  
Directeur de l'Udaf de la Loire



## TROUVER UNE ASSOCIATION PRES DE CHEZ VOUS

*EspaceTribu42.org est un site internet créé par notre Udaf. Grâce à un moteur de recherche, ce site vous permet de trouver des associations à proximité de votre logement.*

Cela est utile si vous souhaitez faire du bénévolat, ou si vous voulez demander un service à une association près de chez vous.

EspaceTribu42.org répertorie tous types d'associations (loisirs, garde d'enfants, centre de soins et de prévention, environnement, transports, protection des consommateurs, banques alimentaires, boutiques solidaires, et bien d'autres...).

Sur EspaceTribu42.org, vous pouvez faire votre recherche en tapant des mots clefs (comme « aide alimentaire », « enfant », « yoga », « addiction », « apprendre l'anglais », etc.) ou grâce aux catégories que nous avons mis en place.

Selon votre demande, des résultats apparaîtront. Vous n'avez plus qu'à cliquer sur la fiche de l'association qui vous intéresse pour avoir ses coordonnées et pour la contacter !



Rendez-vous sur [www.espacetribu42.org](http://www.espacetribu42.org)

### Vacances, loisirs et sports

- > activités de vacances
- > Hébergement de vacances
- > Loisirs
- > Sports

### Vie familiale et jeunesse

- > Vie familiale et jeunesse



## VIE PRATIQUE

### Délai de prescription : durée au-delà de laquelle une action en justice n'est plus recevable

Pour une facture que vous recevez en tant que particulier, le délai de prescription est de 2 ans.

Si un délai de prescription d'une facture est atteint, le créancier (la personne à qui on doit de l'argent) ne peut plus se tourner vers les tribunaux pour commencer une procédure de recouvrement (démarche pour récupérer l'argent).

Si un créancier vous réclame une somme et que vous souhaitez contester, vous devez absolument vous assurer d'agir dans les délais légaux : par exemple, le délai de prescription d'une facture commence à courir à partir du jour de la date d'échéance de la facture.

Le créancier a légalement la possibilité d'interrompre la prescription en engageant une procédure judiciaire. Cela lui permet de maintenir son droit à vous réclamer la somme.

Attention, si vous avez une dette prescrite, mais que vous reconnaissez l'existence de cette dette (par exemple en proposant un arrangement pour le règlement), cela interrompt la prescription.

Si vous payez une dette prescrite, vous n'avez aucun recours pour être remboursée, car en payant, vous avez reconnu l'existence de la dette.



DU 17 AU 20 JUIN 2024 :

LA SEMAINE INTERNATIONALE DE LUTTE  
CONTRE LES DISCOURS DE HAINE

On vous donne les noms des organismes vers lesquels vous pouvez vous tourner si vous recevez des remarques discriminantes ou si vous vivez des situations de harcèlement, quelles que soient leurs natures.

Ces numéros sont anonymes et gratuits.

**RACISME**

**SOS Racisme** : L'association offre du soutien et des conseils juridiques aux victimes de racisme. 01 40 35 36 55 ou [www.sos-racisme.org](http://www.sos-racisme.org)

**La Licra (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme)** :

Pour obtenir de l'aide et signaler des incidents racistes, leur numéro est le 01 45 08 08 08. Site internet : [www.licra.org](http://www.licra.org)

**HOMOPHOBIE**

**SOS Homophobie** : C'est une association qui lutte contre l'homophobie et aide les victimes. Contact au 01 48 06 42 41 ou visiter leur site [www.sos-homophobie.org](http://www.sos-homophobie.org).

**Ligne Azur** : C'est un service d'écoute et de soutien pour les personnes LGBT et leurs proches. Vous pouvez les contacter au 01 41 83 42 81 ou visiter leur site web [ligneazur.org](http://ligneazur.org).

**HARCÈLEMENT NUMÉRIQUE**

**Pharos** : C'est une plateforme sur laquelle vous pouvez signaler des cas de harcèlement numérique, [www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr).

**Net Ecoute** : C'est un service d'écoute et de conseils pour les jeunes et les parents concernant les usages numériques et le cyberharcèlement. Contact au 0800 200 000 ou site web [www.netecoute.fr](http://www.netecoute.fr)

**HARCÈLEMENT SEXISTE OU SEXUEL**

**Violences Femmes Info** : La ligne d'écoute nationale pour les femmes victimes de violences, y compris de harcèlement sexiste et sexuel, est joignable au 3919.

**CIDFF (centres d'information sur les droits des femmes et des familles)** : offrent des informations et un accompagnement juridique et social pour les femmes victimes de violences. 04 77 01 33 55

**VALIDISME**

**APF France Handicap** : Cette association défend les droits des personnes en situation de handicap et propose divers services d'accompagnement, y compris en cas de remarques au sujet de votre handicap.

Contact au 01 40 78 69 00. Site : [www.apf-francehandicap.org](http://www.apf-francehandicap.org)

**LE DÉFENSEUR DES DROITS :**

Cette institution indépendante peut vous aider si vous êtes victime de discrimination (racisme, homophobie, validisme, etc). Vous pouvez les contacter via leur site internet ou au numéro gratuit 09 69 39 00 00.

**Le saviez vous ?**

> **DATES MODIFIÉES DE VIREMENTS SUR LES COMPTES POUR LA FIN D'ANNÉE 2024 (VARIABLE SELON LES BANQUES)**

**LE 15 AOÛT** : entre le 14 et le 17/08/2024

**Le 1<sup>er</sup> NOVEMBRE** : entre le 31/10 et le 05/11/2024

**LE 11 NOVEMBRE** : entre le 08/11/2024 et le 13/11/2024

**LE 25 et 26 DECEMBRE 2024** : pas de compensation bancaire entre le 24 et le 30/12/2024

**> IDÉE DE SORTIE**

▪ **Fête du livre jeunesse en pays roannais :**



4<sup>ème</sup> édition de cette fête autour du livre jeunesse qui se tiendra sur le territoire Roannais du 24 juin au 6 juillet 2024. Au programme, rencontre d'auteurs/illustrateurs, spectacle, ateliers créatifs, lectures offertes... Gratuit et accessible à tous.

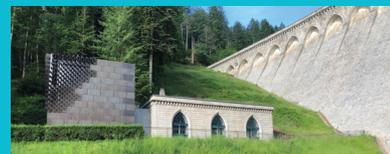
▪ **Loto association Jumeaux et + :**



Dimanche 20 octobre 2024, l'association Jumeaux et plus

organise sont loto à la salle de la libération à Villars à 14h. Plus d'information par mail à [association@jumeaux42.org](mailto:association@jumeaux42.org)

▪ **La maison de l'eau :**



Au pied du barrage de Renaison, du 3 juillet au 31 août, découvrez les secrets de l'eau et l'importance de sa préservation dans une expérience ludique et adaptée à tous les âges. Explorez le parc au travers d'un jeu de piste. Animations tous les samedis en accès libre.

De 13h à 18h du mercredi au dimanche. Gratuit. Infos à : [roannaise-de-leau.fr](http://roannaise-de-leau.fr)

**A vous de jouer****Enigmes :**

Trouvez les réponses aux énigmes suivantes et envoyez-les nous à : [communication@udaf42.fr](mailto:communication@udaf42.fr).

Les 3 premières bonnes réponses recevront une surprise.

1/ Plus je suis grand moins on me voit. Qui suis-je ?

2/ Je suis quelque chose que tout le monde peut entendre mais personne ne voit. Qui suis-je ?

3/ Je suis dans la lune, au fond du jardin, je commence la nuit et finis le matin. Qui suis-je ?

